

Je gère mon association au quotidien

1- Je tiens à jour mes statuts

Mon association fait évoluer ses activités :

- J'opère une déclaration datée et signée indiquant la date de l'Assemblée Générale Modificative
- Je joins à la déclaration les statuts mis à jour
- Je fais une déclaration modificative au journal officiel
- Je consigne les modifications statutaires sur un registre spécial
- Je contacte mon assureur

Mon association change de dirigeants :

- Je déclare à la préfecture la nouvelle liste complète des personnes chargées de l'administration de mon association
- Je précise pour les membres du bureau le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance, l'adresse, la nationalité
- Je consigne les changements sur le registre spécial

2- Je tiens une comptabilité à jour

Je me donne des moyens de preuve vis à vis des administrations et éventuellement des tribunaux

Je me dote d'un outil de présentation de la situation financière de mon association en Assemblée Générale

Je me dote d'un outil de gestion pour mes activités au quotidien

J'anticipe sur mes obligations pour l'obtention de subventions et de prêts bancaires

Je respecte une obligation légale si mon activité est réglementée

3- J'organise les Assemblées Générales

Je prépare l'ordre du jour et la tenue de l'assemblée :

- Le rapport moral
- Le rapport financier
- Le budget
- Le renouvellement des administrateurs
- Les projets

Les questions diverses

Je convoque les adhérents :

- J'envoie une lettre personnelle à chaque adhérent
- Je respecte un délai raisonnable de l'ordre de 15 jours
- J'indique le lieu, la date, l'heure et l'ordre du jour
- Je respecte toutes les dispositions spécifiques prévues aux statuts

Je rédige le procès verbal

- Je fais figurer la date, le lieu, le mode de convocation
- Je fais figurer l'ordre du jour
- Je fais figurer le nombre de membre présent
- Je rédige le texte des résolutions mises aux voix
- J'inscris les résultats des votes